

Compte-rendu du Comité de quartier Seine

25 avril 2024

En propos liminaire, Madame le Maire a souhaité rappeler plusieurs points :

- La flamme olympique passera à Draveil et en partie sur la Seine le 22 juillet. La circulation sera interrompue pour les voitures et les piétons sur le pont de Draveil pendant quelques heures ce jour-là.
- Travaux quartier Seine :
 - Des travaux de déploiement de fibre optique auront lieu sur les quais Jean-Pierre Timbaud et Gambetta du 13 mai au 17 juin Ils sont conduits par l'entreprise Zayo et ont pour objectif de fibrer l'axe reliant la Belgique à Marseille. Pendant ces travaux, aucune restriction de circulation. Impact seulement sur les places de stationnement.
 - Après ces travaux, c'est Suez qui prend le relais avec la seconde phase du chantier commencé à l'été 2023 de remplacement des canalisations d'eau potable. L'emprise des travaux ira de la rue de Châtillon et s'arrêtera un peu avant la rue de Draveil et aura des impacts sur la circulation puisque la rue sera barrée, sauf pour les riverains (plan de déviation par la rue de Seine). Pas de coupure d'eau pendant ces travaux.

Questions de l'APAQS (Association Pour l'Aménagement du Quartier Seine)

- Quid de l'avancement du plan vélo ?
→ Élaboré par l'Établissement Public Territorial (EPT) avec pour objectif de mailler l'ensemble des villes qui appartiennent à l'intercommunalité. Plan quasiment fini pour Juvisy, sera présenté par le cabinet qui a travaillé sur le dossier. Autre défi s'agissant du vélo : confronter le déploiement du plan vélo avec le prolongement du tram T7. Île-de-France Mobilités (IDFM) doit travailler avec le cabinet mandaté par l'EPT.
- Quels sont les aménagements à venir pour le square de la rue Lucie Aubrac ?
→ Végétalisation et désimperméabilisation. Agrandissement et sécurisation de l'aire de jeux. Travaux prévus pour 2025.
- Quid de l'agrandissement du parc Argeliès ?
→ Pour l'instant, le projet n'en est pas à ce stade. La Ville a mandaté une assistance à maîtrise d'ouvrage pour travailler sur la démolition des deux maisons situées 78 et 80 rue Argeliès. Les procédures juridiques ont été lancées, tout sera fait d'ici cet été. Reste un sujet de dépollution du site (ancien site industriel, entreprise de carrelage).
- Après les travaux qui ont eu lieu rue de Chatillon, la réfection des trottoirs est-elle prévue ?
→ Il s'agit des travaux conduits par Zayo pour le déploiement de la ligne fibre optique

Marseille-Belgique. Oui, l'entreprise doit prendre en charge ces travaux de réfection. La Ville restera vigilante à ce sujet.

- Quel est le planning d'aménagement et d'encorbellement du pont et quels impacts les travaux auront-ils au niveau de la circulation ?
→ Deux phases de travaux prévues, une première de confortation du pont et une seconde pour créer les deux passerelles. Le phasage n'est pas encore arrêté, tout cela sera présenté par le Département, comme les reports de circulation.
- Quid de la rétrocession de la parcelle qui appartient à la ZAC des Bords de Seine ?
→ Essonne Aménagement a été relancé. Il ne s'agit pas tant d'une rétrocession que d'une compensation. Discussions à venir.

Questions diverses des habitants :

- Des bancs sont-ils prévus dans le square de l'allée Pierre Dac ?
→ Oui dans l'enceinte du square, ils viennent d'être installés.
- Dans l'allée Pierre Dac, flaque d'eau en permanence dès qu'il y a de grosses pluies.
→ Les services techniques municipaux sont déjà intervenus à plusieurs reprises pour combler ce trou et continueront de le faire.
- Est-il possible d'aménager un espace pour accueillir les poubelles de la résidence Gambetta ?
→ à étudier, mais difficile.
- Qu'est-il prévu pour renforcer la sécurité du passage piéton situé face à la Maison de la Petite Enfance ?
→ Éclairage spécifique prévu pour signaler le passage piéton.
- Est-il possible d'installer des WC proches de la gare ?
→ Non, car il faut gérer les nuisances, le nettoyage des WC, etc. Trop de voyageurs via la gare et des problématiques liées à ces flux de voyageurs qui dépassent la Ville. Déjà demandé à la SNCF de prendre ses responsabilités.
- Quid des navettes fluviales annoncées ?
→ Madame le Maire a annoncé vouloir relancer l'initiative avec le maire de Ris-Orangis. Le Président de l'Union des Maires de l'Essonne a d'ailleurs été sollicité par Juvisy et Ris.
- Fibre optique : que peut faire la Ville face aux nombreuses problématiques ?
→ Cedric Di Tommaso, Adjoint au Maire, recense déjà les demandes reçues à la mairie. Un certain nombre d'actions ont été engagées auprès de XpFibre (chargé de remettre en état les armoires et de déployer la fibre). La Ville n'a reçu aucun engagement de leur part. La Mairie n'a pas de pouvoirs à l'égard de cet opérateur, ni des autres. Concernant la sécurisation des armoires, c'est un sujet plus complexe, car bien souvent les cadenas sont forcés. Juvisy a fait le choix de ne pas le faire : outre le fait que la Ville n'a aucune prérogative pour intervenir sur celles-ci, cette situation rendrait encore plus compliquées les interventions (accès restreint pour les dépannages).
- Où en est-on concernant l'immeuble inachevé rue de Draveil ?
→ Procédure juridique toujours en cours.

- Foyer jeunes travailleurs, rue Hans et Sophie Scholl : problème de gestion des poubelles noté par la Ville.
- Escalier de la gare mal éclairé, ascenseur qui ne marche pas...
➔ L'EPT (l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre) est sollicité régulièrement pour le problème de l'ascenseur. Voir avec l'EPT pour orienter candélabre en direction des escaliers.